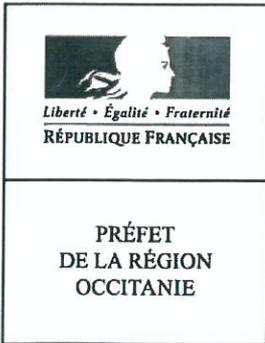


NOTA IMPORTANT



Je vous précise que si le volume envisagé de prélèvement d'eau est supérieur à 1 000 m3/an, cet ouvrage est soumis à déclaration ou autorisation au titre du Code de l'Environnement. Dans ce cas, il importe de prendre l'attache de la Mission Interservices de l'Eau (MISE) en DDT (M). Tous les ouvrages à vocation de prélèvement doivent être équipés d'un compteur volumétrique d'eau.

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2009 TOUT FORAGE DOIT ETRE DECLARE EN MAIRIE.

DECLARATION PREALABLE DE SONDAGE, OUVRAGE SOUTERRAIN OU TRAVAIL DE FOUILLE (article L 411-1 du code minier)

Administrative stamp area containing: 'Numéro réservé à l'administration' with handwritten '13821'; 'Visa valant récépissé de la déclaration' from 'DREAL Occitanie DRI/DSSSE Déclarations de forages' signed by 'Philippe CHARTIER'.

MAITRE D'OUVRAGE (1)

NOM, Prénom (ou raison sociale) ORANO Mining
Adresse 2, route de Lavaugrasse
CP 87250 Ville-Bessines-sur-Gartempe Tél. 05 87 59 01 15
Mél (écrire lisiblement) guillaume.kern@orano.group

ENTREPRENEUR

NOM, Prénom (ou raison sociale) AQUA FORAGE
Adresse 10, boulevard Archimède
CP 66200 Ville E.L.N.E Tél. 04 68 21 19 92
Mél (écrire lisiblement) daniel.minc@aquaforage.fr

TRAVAUX

Nature : puits - forage (2) Nombre : 1 Profondeur prévue : 11.5 m
Objet : (2) - eau : destination (3) Débit du prélèvement envisagé : m3/h
- autre : à préciser (4) puits de prélevement saisonniers ou m3/jour
Département : 34 conformément à l'AM Juin 2015 ICFE. ou 16 m3/an
Commune : SOUMONT

Rue (ou lieu-dit)
Parcelle : 191 Section : A1
Date début des travaux : Novembre - Décembre
Durée probable : 15 jours

Le POS/PLU limite-t-il la réalisation de forage/sondage /ouvrage de fouille sur cette parcelle ?

OU (NON) (2)

Date de la Déclaration : 20/09/2019
Le Déclarant est :
Le Maître d'ouvrage / L'entrepreneur / Le Maître d'œuvre (2)

- (1) Personne pour le compte de laquelle le travail est exécuté
(2) Biffer la mention inutile
(3) AEP - Irrigation - Industrie - Recherche - Domestique
(4) Fondations - Recherche minière - reconnaissance du sol

La déclaration doit être dûment renseignée et adressée à la DREAL Occitanie avant le début des travaux à l'adresse mél suivante : forages.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Signature / tampon Orano Mining
Etablissement de Bessines
2, route de Lavaugrasse - CS 20071
87250 BESSINES-sur-GARTEMPE
SIRET : 501 493 605 00049